



EN LIGNE

PROTECTION SOCIALE

FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANALYSTES DE LA PROTECTION SOCIALE

5 OCTOBRE – 20 NOVEMBRE 2026

 7 SEMAINES, 100 HEURES



Organisation
internationale
du Travail



pour chaque enfant



CONNECT • SHARE • REFORM



Centre international de formation

FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANALYSTES DE LA PROTECTION SOCIALE

APERÇU

PRÉSENTATION DU COURS

De nombreux pays à travers le monde reconnaissent de plus en plus la contribution des systèmes de protection sociale au développement économique et social durable. Cependant, un défi majeur demeure : comment financer ces systèmes dans un contexte marqué par de multiples priorités concurrentes en matière de dépenses publiques.

En réunissant les domaines des finances publiques et de la protection sociale, ce cours vise à doter les praticiens de la protection sociale et des finances publiques des compétences pratiques nécessaires pour évaluer les options de financement de la protection sociale et élaborer des stratégies de financement adaptées aux contextes nationaux.



EN LIGNE

E-CAMPUS DU CIF-OIT



DATES

**5 OCTOBRE –
20 NOVEMBRE 2026**



APPRENTISSAGE COLLABORATIF

RESSOURCES EN LIGNE



LANGUES

ANGLAIS, FRANÇAIS



DATE LIMITE DE CANDIDATURE

11 SEPTEMBRE 2026

CONTENU DU COURS

QUELS THÈMES SONT ABORDÉS ?

- Fiscalité et mobilisation des recettes : tendances et choix de politiques publiques
- Le cycle de la gestion des finances publiques (GFP)
- Lecture et analyse des budgets nationaux, y compris la classification et l'interprétation des dépenses de protection sociale
- Évaluation des déficits de protection sociale
- Financement contributif de la protection sociale
- Chiffrage des régimes de protection sociale financés par l'impôt
- Création d'un espace budgétaire pour la protection sociale
- Analyse du rapport qualité-prix (value for money)
- Économie politique du financement de la protection sociale
- Élaboration de stratégies de financement à moyen terme

Bien que le cours aborde certains aspects du financement contributif, l'accent est principalement mis sur les régimes financés par les recettes publiques générales.

QUE SAURAI-JE FAIRE À L'ISSUE DU COURS ?

- Évaluer le contexte des finances publiques en matière de collecte des recettes, de dépenses publiques et de cycle de GFP
- Élaborer un argumentaire solide en faveur de l'investissement dans la protection sociale à intégrer dans le cycle budgétaire national
- Produire des plans chiffrés à moyen terme définissant les priorités essentielles pour l'extension et la réforme des systèmes de protection sociale

POURQUOI PARTICIPER ?

LES AVANTAGES DU COURS

- Mettre les acquis en pratique grâce à un exercice appliqué intégré centré sur votre propre contexte national.
- Échanger avec un réseau diversifié de professionnels travaillant sur les questions de financement de la protection sociale.

- Bénéficier d'une combinaison de méthodes pédagogiques : exposés, discussions plénières, bonnes pratiques, études de cas, travaux de groupe et exercices individuels.
- Faire un pas vers l'obtention du **Diplôme CIF-OIT en protection sociale**, une nouvelle certification destinée à la prochaine génération de professionnels de la protection sociale.



Ce cours fait partie des quatre formations éligibles au **Diplôme pour analystes de la protection sociale**. Pour obtenir ce diplôme, les candidats doivent réussir trois ou quatre cours sur une période de cinq ans et réaliser une évaluation finale intégrative (« capstone assessment »).

QUI

À QUI S'ADRESSE CE COURS ?

Le cours est conçu aussi bien pour les professionnels de la protection sociale souhaitant approfondir leur compréhension des finances publiques que pour les spécialistes des finances publiques désireux de mieux comprendre les spécificités du financement de la protection sociale.

Les participants typiques sont issus :

- des ministères et administrations publiques ;
- des institutions de sécurité sociale ;
- des partenaires sociaux ;
- des agences des Nations Unies ;
- des organisations non gouvernementales ;
- des instituts de recherche ;
- des cabinets de conseil.

Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire (licence ou supérieur) et posséder de solides compétences quantitatives.

MÉTHODOLOGIE

Le cours comprend plusieurs modules en ligne dispensés via la plateforme e-Campus sur une période de sept semaines, représentant environ 100 heures d'apprentissage.

- **Avant le cours** : Apprentissage autonome en ligne sur e-Campus, à rythme flexible (asynchrone), suivi d'une évaluation de fin de phase.
- **Apprentissage en temps réel** : Sessions interactives en direct et présentations vidéo animées par des formateurs hautement expérimentés, combinées à des exercices individuels et collaboratifs, des évaluations entre pairs et des forums techniques en ligne.
- **Travail final** : Réalisation d'un travail individuel appliquant des connaissances techniques de pointe à l'organisation du participant.

Les participants qui réussissent l'ensemble des évaluations et le travail final recevront un **Certificat de réussite**.

COMMENT POSTULER ?

Remplissez le formulaire de candidature <https://oarf2.etcilo.org/STN/A9718878/fr> avant le 11 septembre 2026

FRAIS D'INSCRIPTION

Montant total : €1,685

APPRENDRE AUTREMENT

Méthodes de formation innovantes et utilisation intégrée des technologies numériques d'apprentissage.

REJOINDRE UNE COMMUNAUTÉ MONDIALE

Intégrez une communauté virtuelle de praticiens de la protection sociale du monde entier afin de partager connaissances et expériences.

CERTIFICAT DE RÉUSSITE

Les participants ayant satisfait à toutes les exigences recevront un Certificat de réussite du CIF-OIT.



SCANNEZ LE CODE QR
OU VISITEZ

bit.ly/3Sv86EL

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

i.nori@itcilo.org
spgt@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9718878